

Réglement que Sa Majesté a fait expédier pour fixer le service que les compagnies d'ouvriers du Corps Royal & les ouvriers d'état ordinaires de l'artillerie, entretenus dans les arsenaux de construction, auront à faire désormais dans lesdits arsenaux. Du 25 octobre 1766.

Titre(s) : Réglement que Sa Majesté a fait expédier pour fixer le service que les compagnies d'ouvriers du Corps Royal & les ouvriers d'état ordinaires de l'artillerie, entretenus dans les arsenaux de construction, auront à faire désormais dans lesdits arsenaux. Du 25 octobre 1766. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : Versailles : Imprimerie du Roi. Département de la guerre, 1766

Description matérielle : 18 p. ; in-4.

Sujet(s) : 18e siècle
artillerie française
règne de Louis XV 1715-1774